

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les matériaux à base de carbone renouvelable présentent une empreinte CO₂ nettement inférieure à celle de leurs équivalents fossiles

La Renewable Carbon Initiative (RCI) a publié son dernier rapport intitulé « Case Studies Based on Peer-reviewed Life Cycle Assessments – Carbon Footprints of Different Renewable Carbon-based Chemicals and Materials (Second, Extended Version) ». L'étude a été réalisée par les experts ACV du nova-Institute.

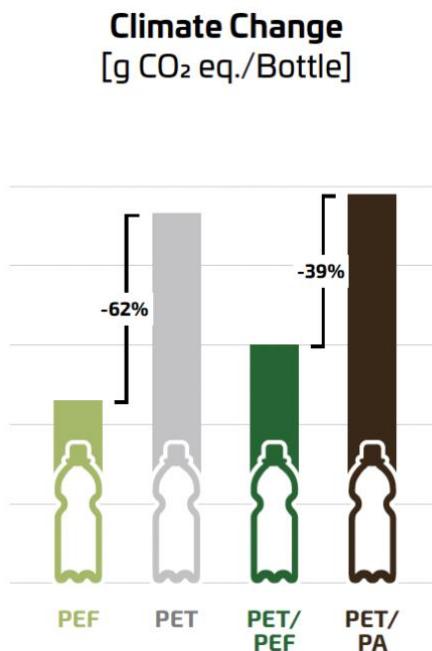
Hürth, 22 janvier 2026 : Dans la version étendue et actualisée du rapport, la RCI résume et présente onze études de cas fondées sur des analyses du cycle de vie (ACV) évaluées par des experts externes – représentant le plus haut niveau de rigueur scientifique – qui examinent l'empreinte carbone de matériaux et de produits issus du carbone renouvelable par rapport à des produits d'origine fossile. Ces onze produits et les ACV correspondantes proviennent de membres de la RCI : Avantium (NL), BASF (DE), Braskem (US), Econic (UK), Fibenol (EE), IFF (US), LanzaTech (US), Lenzing (AT), Neste (FI), Peter Greven (DE) et Primient Covation (US). Elles ont été évaluées par des experts externes et indépendants.

À l'heure où l'ONU lance des alertes rouges face au changement climatique, l'empreinte carbone des produits chimiques et des matériaux constitue l'un des indicateurs les plus cruciaux. Les ressources fossiles sont la principale cause du changement climatique d'origine humaine et sont responsables de plus de 70% du réchauffement climatique mondial. Lorsque cela est possible, comme dans le secteur de l'énergie, la décarbonation réduit la dépendance au carbone fossile en tant que matière première. En revanche, pour les industries dépendantes du carbone, **la défossilisation est la stratégie nécessaire à appliquer** afin d'éliminer l'apport supplémentaire de carbone fossile utilisé par l'industrie chimique et émis dans l'atmosphère. Pour parvenir à cette défossilisation, les matières premières à base de carbone renouvelable – qu'elles soient biosourcées, issues du CO₂ ou du recyclage – doivent substituer les matières premières fossiles, actuellement dominantes dans la production de produits chimiques et de matériaux dérivés. Ces secteurs dépendent du carbone comme matière première et ne peuvent s'en passer.

En parallèle, **les secteurs concernés doivent s'assurer que les alternatives renouvelables permettent réellement de réduire les émissions de gaz à effet de serre**. Bien que les ressources fossiles soient indéniablement le principal moteur du changement climatique, on ne peut pas automatiquement présumer que ces alternatives renouvelables soient supérieures. Une évaluation et une comparaison transparentes sont essentielles, car les émissions de procédés, les besoins énergétiques et les volumes de production actuels doivent être pleinement pris en compte.

Ce rapport apporte néanmoins des preuves concluantes : il **démontre clairement que de nombreux produits à base de carbone renouvelable déjà disponibles sur le marché peuvent atteindre des réductions significatives de leur empreinte carbone**, avec des économies de GES allant de 30% à 90% par rapport à leurs équivalents fossiles. Cela est illustré dans le graphique ci-dessous, qui présente la comparaison pour l'une des onze études de cas analysées. Ces ACV, évaluées par des experts

externes et indépendants, fournissent les preuves solides et nécessaires pour informer au mieux les décisions politiques et les investissements, et pour répondre aux doutes selon lesquels les bénéfices climatiques du carbone renouvelable ne seraient que théoriques. Par ailleurs, ces matériaux et produits disposent encore d'un potentiel important de réduction supplémentaire des émissions à l'avenir.



Graphique: Analyse comparative de l'impact sur le changement climatique de l'étude de cas portant sur les bouteilles monocouche en PEF d'Avantium et les bouteilles multicouches PET/PEF, par rapport à leurs équivalents d'origine fossile.

Les études de cas présentées dans le dernier rapport de la RCI fournissent des informations essentielles pour orienter les politiques publiques dans la poursuite des objectifs climatiques. Une implication clé est évidente : moins nous introduisons de carbone fossile supplémentaire, plus la charge future liée aux coûteuses technologies d'élimination du carbone atmosphérique sera faible. En permettant de véritables boucles circulaires du carbone, les matières premières à base de carbone renouvelable constituent déjà aujourd'hui une solution éprouvée et viable pour défosser les industries chimiques.

Le rapport complet peut être téléchargé ici : <https://renewable-carbon.eu/publications/product/case-studies-based-on-peer-reviewed-life-cycle-assessments-carbon-footprints-of-different-renewable-carbon-based-chemicals-and-materials-2nd-extended-version-rci-report-pdf/>

Avertissement

La RCI regroupe différentes entreprises, institutions et associations qui abordent les défis de la transition vers le carbone renouvelable avec des approches différentes. Les opinions exprimées dans ses communiqués de presse et publications ne reflètent pas nécessairement les politiques et opinions de tous les membres de la RCI.

À propos de la RCI

L'initiative pour le carbone renouvelable (« Renewable Carbon Initiative », RCI) est un réseau international de plus de 60 entreprises de premier plan qui soutiennent l'accélération de la transition du carbone fossile au carbone renouvelable (biosourcé, basé sur le CO₂ et recyclé) pour tous les produits chimiques et matériaux organiques. Les activités de la RCI sont axées autour de publications de rapports scientifiques, de prises de position sur différents sujets, ainsi que sur la défense des intérêts et la collaboration entre parties prenantes. La RCI défend activement l'utilisation du carbone renouvelable comme principe directeur pour l'industrie chimique et les matériaux associés.

L'ensemble des communiqués de presse de la Renewable Carbon Initiative (RCI), ainsi que des illustrations et d'autres supports de publication sont disponibles sur www.renewable-carbon-initiative.com/media/press

Responsable du contenu en vertu du droit allemand de la presse (V. i. S. d. P.) :

Michael Carus, physicien

Renewable Carbon Initiative (RCI) www.renewable-carbon-initiative.com

Les bureaux sont situés au nova-Institut für politische und ökologische Innovation GmbH, Leyboldstraße 16, DE-50354 Hürth (Allemagne)

Site Internet: www.nova-institute.eu

E-mail: contact@nova-institut.de

Téléphone: +49 (0) 22 33-460 14 00